

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse d'Epargne CEPAC co-arrange un financement pour la construction d'une nouvelle unité de production sur la centrale géothermique de Bouillante en Guadeloupe

Ce financement d'un montant de 110 millions d'euros, co-arrangé par la Caisse d'Epargne CEPAC, permettra notamment la construction d'une troisième unité de production, sur la centrale géothermique de Bouillante, en Guadeloupe.

La centrale géothermique de Bouillante, exploitée par la société Géothermie Bouillante, est située dans la commune de Bouillante en Guadeloupe. Avec une capacité globale de 15,5 MW électriques répartie sur les deux unités de production qui la composent, la centrale produit annuellement 100 à 110 GWh, ce qui représente 6 à 7 % de la consommation totale d'électricité de la Guadeloupe et près de 80 % de la production d'électricité à partir de géothermie en France.

Géothermie Bouillante est majoritairement détenue par Ormat technologies, un leader mondial dans le développement, la conception, la fabrication et l'exploitation de systèmes d'énergie géothermique et de récupération de chaleur. L'actionnariat inclut également la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Ce financement d'environ 110 millions d'euros, co-arrangé par BPCE (Caisse d'Epargne CEPAC, BRED, Caisse d'Epargne Ile-de-France), AFD, BNP Paribas et BPI France, permettra de développer de nouveaux puits d'injection et de construire une troisième unité de production, augmentant ainsi la puissance électrique du site à 25 MW d'ici 2026. Avec cette expansion, la production d'électricité de Bouillante atteindra environ 12 % du mix électrique de la Guadeloupe.

Ce projet s'aligne parfaitement avec les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2024-2033, qui promeut le développement des énergies renouvelables en Guadeloupe. En tant que source d'énergie locale, propre et stable, la géothermie constitue un levier essentiel pour la décarbonation de l'île, tout en renforçant sa souveraineté énergétique.

En évitant les émissions de carbone, ce projet contribue activement à la lutte contre le changement climatique. Avec près de 80 GWh d'électricité produite chaque année par cette troisième unité, ce sont environ 53 000 tonnes de CO2 évitées annuellement.

Jean-Charles Pietrera, Membre du Directoire en charge de l'Outre-mer à la Caisse d'Epargne CEPAC déclare : « *La Caisse d'Epargne CEPAC est fière d'accompagner Ormat Technologies, la CDC et le BRGM dans l'accroissement des capacités de production de la centrale géothermique de Bouillante en Guadeloupe, territoire de la CEPAC. C'est un projet emblématique, qui favorisera la transition énergétique de l'île, tout en renforçant son autonomie énergétique.* »

À propos de la Caisse d'Épargne CEPAC :

Banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Épargne CEPAC accompagne 1,5 million de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et- Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Épargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses clients-sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 6 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE et à des actions de sponsoring culturels et sportifs. La CEPAC déploie un modèle d'utilité durable à découvrir localement.

Contact Presse : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la Communication - emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92